



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ne pas mettre en péril l'autonomie de la disponibilité opérationnelle de l'armée

Bien plus de milles entreprises suisses employant des milliers de personnes produisent des biens - principalement en tant que fournisseurs - pour la fabrication de systèmes militaires et sont donc considérées comme des producteurs de matériel de guerre. Il s'agit d'une branche de l'industrie capable de maintenir en mode opérationnel les systèmes correspondants de l'armée. L'initiative appelée « Initiative contre le commerce de guerre » vise à compliquer massivement le financement de ces entreprises, ce qui menace directement leur existence. L'économie suisse est soulagée que le Conseil national se soit prononcé hier très clairement contre cette proposition. C'est la seule façon d'assurer à l'avenir la disponibilité opérationnelle de l'armée à l'aide de l'industrie de défense et de sécurité suisse.

Le maintien de la sécurité en Suisse est de la plus haute importance pour sa souveraineté, pour l'économie et aussi pour les obligations liées à la neutralité. Par conséquent, dans l'intérêt du pays, tout doit être fait pour assurer la disponibilité opérationnelle de l'armée le plus longtemps possible et de manière aussi autonome que possible. L'industrie de défense et de sécurité suisse de haut niveau est perçue comme un gage pour cette exigence et constitue donc pratiquement l'« épine dorsale » de l'armée suisse.

Les auteurs de l'initiative contre le commerce de guerre veulent stigmatiser cette industrie et ses fournisseurs (en particulier les PME) et interdire leur financement. Non seulement les investisseurs institutionnels et la BNS ne devraient plus être autorisés à investir dans des entreprises qui réalisent 5% de leur chiffre d'affaires annuel dans la vente de « matériel de guerre », mais le Conseil fédéral devrait également faire pression au niveau international pour que les banques et les compagnies d'assurance ne soient plus autorisées à investir dans ces entreprises. L'objectif est donc clair : les auteurs veulent évincer ces entreprises, si importantes pour la sécurité de notre pays, de Suisse ou les conduire à la ruine. Par conséquent, ils acceptent consciemment la perte de milliers d'emplois.

L'industrie de défense et de sécurité suisse est soulagée que le Conseil national ait reconnu cette intention et ait clairement recommandé le rejet de l'initiative. Un contre-projet proposé à bref délai n'aurait rien changé à l'intention initiale ni au fait qu'un tel règlement n'est que difficilement applicable. Le renvoi du dossier à la commission consultative chargée de l'élaboration d'un contre-projet a également été clairement rejeté.

Il est conseillé de veiller à ne pas affaiblir l'industrie de défense et de sécurité suisse et de ne pas lui imposer des obstacles inutiles. De nombreux emplois chez les fournisseurs sont également indirectement concernés. Finalement, il est question d'un secteur industriel capable d'assurer la disponibilité opérationnelle des systèmes de l'armée suisse en temps de crise et donc de consolider la sécurité de la Suisse.

cstd - Cercle de travail Sécurité et techniques de défense

Pour toute question:

Matthias Zoller, 079 936 24 70, m.zoller@swissmem.ch